

La formation continue dans l'enseignement supérieur public en 2019

En 2019, la formation continue dans l'enseignement supérieur public sous tutelle du MESRI (universités, Cnam et écoles) génère un chiffre d'affaires de 493 millions d'euros, financé pour près de 50 % par les entreprises. Les universités accueillent 327 000 stagiaires et la durée moyenne des formations qu'elles dispensent s'élève à 144 heures, dont 107 heures de nature pédagogique. Plus d'un tiers de ces stagiaires prépare un diplôme national. En 2019, 110 000 diplômes ont été délivrés en formation continue par l'ensemble des établissements, dont six sur dix sont des diplômes nationaux. Plus d'un quart d'entre eux sont des licences professionnelles et trois sur dix des masters.

Les entreprises financent toujours la moitié de la formation continue

En 2019, la formation continue dans les établissements de l'enseignement supérieur public sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) génère un chiffre d'affaires de 493 millions d'euros. Ce dernier augmente de 3 % par rapport à 2018, en raison notamment de la progression du chiffre d'affaires des universités (+ 4 %). Pour l'ensemble des établissements, près de 50 % des ressources financières proviennent des entreprises (22 %) et des organismes paritaires collecteurs ou gestionnaires des fonds de la formation (27 %). La contribution des particuliers s'élève à 22 % et celle des fonds publics à 20 %.

Ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur public (en %)

	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Entreprises	OPCA ou gestionnaires des fonds (3)	Pouvoirs publics	Contrats conclus avec des particuliers	Autres
Ensemble	493	22	27	20	22	9
Universités (1)	345	24	31	15	21	9
Cnam (2)	113	15	18	36	25	7
Écoles	35	30	16	10	26	19

1. Universités : universités (y compris IUT), INP et UT.

2. Cnam : voir encadré.

3. OPCA: Organismes paritaires collecteurs.

Source : MESRI-SIES, enquête formation continue.

Le chiffre d'affaires des universités représente 70 % du chiffre d'affaires global et ceux du Cnam et des écoles, respectivement 23 % et 7 %. La répartition des ressources financières diffère selon le type d'établissement. Dans les universités, la part des ressources privées (55 %) est plus élevée qu'au Cnam (33 %), seul établissement où elle arrive derrière la part des ressources publiques (36 %).

Les stagiaires des universités sont un peu plus souvent des particuliers que des salariés

Les universités accueillent 327 000 stagiaires en 2019. Les particuliers (44 %) sont un peu plus nombreux que les salariés (40 %). Un particulier sur quatre suit une formation

« inter-âges ». Parmi les salariés, sept sur dix bénéficient d'un financement de leur employeur. 7 % des stagiaires sont en recherche d'emploi et bénéficient d'un financement public ou de fonds mutualisés. Les écoles accueillent 17 000 stagiaires, dont un peu moins de la moitié de salariés et un quart de particuliers.

Répartition des inscriptions en formation continue selon le type de stagiaire (en %)

	Universités (IUT inclus), INP et UT		Écoles	
	Stagiaires	(en %)	Stagiaires	(en %)
Ensemble	326 769	100	17 409	100
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	92 830	28	7 161	41
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	36 969	11	935	5
Ensemble des salariés	129 799	40	8 096	47
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	19 737	6	846	5
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	4 561	1	3	0
Ensemble des personnes en recherche d'emploi aidées	24 298	7	849	5
Particuliers à leurs propres frais (hors inter-âges)(1)	88 473	27	4 296	25
Particuliers au titre de l'inter-âges	55 466	17	222	1
Ensemble des particuliers	143 939	44	4 518	26
Autres stagiaires	28 733	9	3 946	23

1. Les formations « inter-âges » : formations proposées aux particuliers, pour acquérir des connaissances dans des domaines variés. Elles ne donnent droit à aucun diplôme et ne préparent à aucun examen.

Source : MESRI-SIES, enquête formation continue.

Dans les universités, la durée moyenne totale de formation est de 144 heures

Les universités dispensent 35 millions d'heures en présentiel et 47 millions d'heures totales en formation continue. La durée moyenne pédagogique est de 107 heures et la durée moyenne totale de 144 heures (+ 5 heures par rapport à 2018). Les écoles dispensent 2 millions d'heures en présentiel et 3 millions d'heures totales. Comme les années précédentes, la durée moyenne de leurs formations est plus longue que dans les universités (189 heures), dont la moitié est effectuée en stage pratique.

Durées moyennes des formations (en heures)

	Universités (1)	Écoles
Durée moyenne en présentiel	107	95
Durée moyenne totale	144	189

1. Universités : universités (y compris IUT), INP et UT.

Source : MESRI-SIES, enquête formation continue.

Plus d'un tiers des stagiaires des universités prépare un diplôme national

Dans les universités en 2019, 35 % des stagiaires préparent un diplôme national ou une formation visant une certification enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou au Répertoire spécifique. Un quart vise l'obtention d'un diplôme d'université (DU), 18 % suivent une formation courte et 17 % participent à des conférences « inter-âges ». Dans les écoles, les formations courtes sont les formations les plus demandées, par un peu moins de la moitié des stagiaires. Et moins d'un tiers des stagiaires est inscrit pour obtenir un diplôme national.

Répartition des stagiaires en formation continue selon le type de formation (en %)

	Universités (1)	Écoles
Diplômes nationaux	35	27
Diplômes d'université	26	19
Formations courtes	18	45
Conférences inter-âges	17	1
Prestations d'accompagnement (VAE, bilans, autres)	3	8
	100	100

1. Universités : universités (y compris IUT), INP et UT.

Source : MESRI-SIES, enquête formation continue.

Dans les universités, trois groupes de spécialités dominent avec 63 % des inscrits et 62 % des heures : « services aux personnes » (36 % des stagiaires, 24 % des heures), « sciences humaines et droit » (14 % des stagiaires, 15 % des heures) et « échange et gestion » (13 % des stagiaires, 23 % des heures). Dans les écoles, trois stagiaires sur dix sont inscrits en « sciences humaines et droit » (9 % des heures).

La formation continue délivre 110 000 diplômes, dont 67 000 diplômes nationaux en 2019

Parmi les 110 000 diplômes délivrés en formation continue en 2019, six sur dix sont des diplômes nationaux. Parmi eux, 48 % sont de niveau VI (bac+3 et bac+4), 37 % de niveaux VII et VIII (bac+5 et au-delà). Les diplômes de niveaux V (bac+2) ou IV (baccalauréat) représentent 15 % des diplômes nationaux. Les licences (40 %) et les masters (31 %) demeurent les diplômes nationaux les plus remis. Les licences professionnelles représentent plus des deux tiers des licences et 26 % des diplômes nationaux délivrés.

Les universités délivrent 87 % des diplômes préparés en formation continue (95 200) et 85 % des diplômes nationaux. Six diplômes sur dix qu'elles remettent sont nationaux, dont 45 % sont de niveau VI et 38 % de niveaux

Pour en savoir plus : Létroublon C., « La formation continue dans l'enseignement supérieur public en 2018 », *Note d'information*, n°4.20, février 2020.

VII et VIII. Elles remettent neuf licences professionnelles sur dix (89 %) et neuf masters sur dix (92 %).

Le Cnam délivre 11 % des diplômes et sept sur dix sont nationaux. Seuls 2 % des diplômes sont délivrés par les écoles, un peu plus des deux tiers sont des diplômes nationaux.

Diplômes délivrés en formation continue dans l'enseignement supérieur public

	Ensemble	Universités (1)	Cnam (2)	Écoles
Ensemble	109 799	95 238	12 176	2 385
Diplômes nationaux	67 054	56 927	8 573	1 554
Niveau IV (bac)	4 966	4 966	0	0
Niveau V (bac+2)	4 192	3 311	844	37
Niveau VI (bac+3 et bac+4)	28 799	22 586	5 934	279
dont licences professionnelles	15 487	13 837	1 649	1
Niveaux VII et VIII (bac+5 et plus)	22 017	18 984	1 795	1 238
dont masters	20 688	16 876	1 031	401
Diplômes d'établissement (y.c. DU)	42 745	38 311	3 603	831
Part des diplômes nationaux (en %)	61	60	70	65
Part des diplômes d'établissement (y.c. DU) (en %)	39	40	30	35

1. Universités : universités (y compris IUT), INP et UT.

2. Cnam : voir encadré.

3. Le nombre total de diplômes nationaux n'est pas égal à la somme des niveaux ; pour deux universités seul le nombre total de diplômes nationaux est connu.

Source : MESRI-SIES, enquête formation continue.

Dans les universités, trois régions délivrent plus de la moitié des diplômes : Ile de France (22 %), Auvergne-Rhône-Alpes (16 %) et Occitanie (15 %). La part des diplômes nationaux dépasse 70 % dans six régions : Grand Est, Bretagne, Normandie, Corse, Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire. En Paca, Nouvelle Aquitaine, Hauts de France, Pays de la Loire et en Outre-mer, celle-ci est comprise entre 50 % et 70 %. Et en Bourgogne-Franche-Comté, Ile de France et Occitanie, moins de la moitié des diplômes délivrés sont nationaux.

Claire LÉTROUBLON
MESRI-SIES

Champ : France entière (y compris les COM).

Trois types d'établissement sont concernés : universités, conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et écoles.

Les écoles regroupent : Inalco, Institut d'études politiques de Paris, l'Ensam et ses centres régionaux, l'École normale supérieure (Ens) de Cachan et les Ens de province, l'École pratique des hautes études, l'École nationale des Chartres, les Écoles centrales de Paris, Marseille, Lille, Lyon et Nantes, l'Ensaït de Lille, les ENI de Brest, Saint-Etienne et Tarbes, l'ENSCI de Limoges, l'Ensea de Cergy, l'Ensmm de Besançon, l'Ensi de Caen, l'Institut national des sciences appliquées Centre Val-de-Loire, les Insa de Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse, Sigma Clermont, l'Institut supérieur de mécanique de Paris à Saint-Ouen, l'Enssib à Villeurbanne, l'Ens Louis-Lumière à Saint-Denis, l'Ens Arts du Théâtre de Lyon et Agrosup de Dijon.

En 2019, le questionnaire de l'enquête a été remanié, modifiant quelque peu les indicateurs et les intitulés dans les tableaux par rapport aux années antérieures.

Précisions méthodologiques pour le Cnam : à la différence des années précédentes, en 2019, les données du Cnam ont été centralisées et remontées par l'Observatoire des études et carrières (OEC). Les statistiques sur les stagiaires et le nombre d'heures n'ont pu être établies et celles sur les ressources et les diplômes délivrés sont provisoires.

Source : enquête Bilan des actions de la formation continue auprès des établissements d'enseignement supérieur publics sous tutelle du Ministère en charge de l'enseignement supérieur qui dispensent de la formation continue.